Culture - Langues

mis à jour le 24/07/2025

Master | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |
RNCP 39294

Master 2 Direction de Projets ou Etablissements Culturels - Parcours Tourisme Culturel et Créatif (M2_TOURISME)

PRÉSENTATION

Présentation de la formation

Le tourisme est un outil de développement local si la question des populations, du patrimoine et de l'environnement est bien au coeur des grands enjeux touristiques. La formation de porteurs de projets conscients des enjeux politiques de développement et d'aménagement des territoires relève tout particulièrement de nos préoccupations de même que la professionnalisation du rôle de médiateur auprès des acteurs institutionnels des territoires s'ouvrant aux loisirs et au tourisme. Ainsi, on définit le diplômé comme un coordonnateur et un stratège, à la fois généraliste et spécialiste capable de penser aussi bien les problématiques de développement touristique des territoires que les questions de conception des nouvelles formes de voyages culturels qui émergent au sein de l'industrie touristique.

Le Master Tourisme culturel est le seul, en France, qui puisse s'appuyer sur une formation intégrant licence et master en médiation culturelle, à partir d'une expérience de près de vingt années.

Objectifs de la formation

- savoir faire du tourisme un outil de développement local
- être porteur de projet conscient des enjeux politiques de développement et d'aménagement des territoires
- tenir le rôle de médiateur auprès des acteurs institutionnels des territoires s'ouvrant aux loisirs et au tourisme
- agir comme coordonnateur et un stratège, à la fois généraliste et spécialiste capable de penser aussi bien les problématiques de développement touristique des territoires que les questions de conception des nouvelles formes de voyages culturels qui émergent au sein de l'industrie touristique

Métiers visés

- Directeur ou chargé de mission pour le développement du tourisme culturel ;
- Chargé de communication d'agences touristiques ou d'institutions publiques en charge de la politique du tourisme et de l'environnement ;
- Consultant en matière d'ingénierie de projets touristiques ;
- Chef de produit / assistant chef de produit dans l'industrie touristique (tours opérateurs, agences de voyages, réceptifs, etc.) ;

- Concepteur d'évènements (agences événementiel, event manager dans l'hôtellerie.

Rythme d'alternance

D'octobre à mars : cours du jeudi après-midi au samedi ; présence en entreprise du lundi au mercredi matin.
Une semaine en février est prévue pour un voyage d'étude.
De mars à septembre, temps plein en entreprise. Certaines journées sont dédiées à du tutorat, travail sur le mémoire et la soutenance en fin de formation.

Dates de la formation et volume horaire

08/09/2025 > 18/09/2026 (410 heures)
Durée : 1 an

UNIVERSITE/ECOLE

Adresse administrative Composante

UFR Arts et Médias

8, avenue de Saint-Mandé

75012 - Paris

Journées Portes ouvertes

Le 11/02/2023

Siège Établissement

Université Sorbonne Nouvelle

8, avenue de Saint-Mandé

75012 - Paris

ADMISSION

Conditions d'admission

Pré-requis :

- Etre titulaire d'un Master 1 de Médiation Culturelle, Lettres, langues et Civilisations Etrangères, Langues Etrangères Appliquées, Littérature Générale et Comparée, Communication, Études Européennes, Cinéma et Audiovisuel, Études théâtrales de la Sorbonne Nouvelle ;
- Pour les étudiants étrangers, être titulaire d'un diplôme équivalent.

Formation accessible dans le cadre d'une Validation des Acquis de l'Expérience.

Modalités de candidature

L'admission est prononcée sur la base de l'examen, par une commission pédagogique, d'un dossier détaillant le cursus suivi, les titres/ diplômes/ certifications et notes obtenus et, lorsqu'il y a lieu, tout justificatif de
stages et/ou expériences professionnelles dans les secteurs de la conception de projets culturels et du tourisme culturel.
Le dossier comportera aussi une lettre de motivation, une présentation du projet professionnel envisagé, et une présentation du projet de recherche établie par le candidat en vue du mémoire de Master.
Ce dossier doit permettre d'apprécier et d'évaluer la nature et le niveau des enseignements suivis par le candidat, les connaissances et les compétences acquises, la motivation du candidat et l'adéquation du projet de recherche et du projet professionnel avec la spécialité demandée et les finalités de la formation.
Le cas échéant, la commission pourra convier le candidat à un entretien oral afin d'échanger sur son parcours et/ou son projet.

CONTACTS

Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Naïma ANDEVE

contact@formasup-paris.com

Corinne MAIN

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.

Vos contacts « École/Université »

NGIJOL Joseph

joseph.ngijol@sorbonne-nouvelle.fr

PROGRAMME

Code RNCP 34104

Direction et équipe pédagogique

Direction de la formation :
Joseph Ngijol, Maître de conférences - Management et Economie du Tourisme Sorbonne Nouvelle - Département Médiation Culturelle Directeur du Master Tourisme Culturel

Equipe pédagogique :

Titulaires :
- Sabrinelle Bedrane, Maître de conférences en Littérature, Sorbonne Nouvelle
- Joseph Ngijol, Maître de conférences, Economie et Management du Tourisme, Sorbonne Nouvelle
- Fabien Van Geert, Maître de conférences en Gestion de la Culture et du Patrimoine, Sorbonne Nouvelle

Professionnels :
- Pascal Céreuil, Consultant et formateur en communication digitale
- Réka Csepeli, Consultante et formatrice en transition écologique
- Isabelle De Montrichard, Juriste et consultante associée, Cabinet Ethicalia
- Fanny François, Expert-comptable et Commissaire aux comptes
- Aurore Guinet, Directrice adjointe, Nomade Aventure
- Nathalie Hoareau, Chef de service, Direction Ingénierie et Développement, Atout France
- Cécile Léonhardt, Responsable projets, Direction Ingénierie et Développement, Atout France
- Agathe Nadimi, Consultante et formatrice en négociation et commercialisation de voyages
- Louis-Pierre Samain, Fondateur et gérant du cabinet AncRHage
- Marie Sigrist, Anthropologue, chargée d'études et de recherches, Institut Paul Bocuse et Université de Tours
- Jean-Michel Tobelem, Professeur associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur du cabinet Option Culture.
- Hilaire Vallier, Fondateur et directeur d'Alboflède, cabinet de conseil en développement touristique et culturel
- Patrick Vicériat, Directeur cabinet de conseil Détente Consulting et Président de l'AFEST (Association Francophone des Experts et Scientifiques du Tourisme)

Programme détaillé de la formation	Volume horaire session - 1 année 1
Enjeux du tourisme culturel	12h
Ingénierie et développement territorial	18h
Marketing et patrimoine	18h
Socio-anthropologie du tourisme	24h
Enjeux contemporains du patrimoine	24h
Tourisme durable	24h
Droit du tourisme	24h
Approches comptables et financières	24h
Institutions touristiques	24h
Communication et tourisme	24h
Anglais	36h
Ouverture professionnelle	18h

Seconde langue	24h
Réalisation d'un projet en tourisme culturel	48h
Négociation commerciale : principes et mise en oeuvre	24h
Conception/Production de voyages	12h
Web 4.0 et usages dynamiques	24h
Prospective et mise en réseau	12h

Modalités pédagogiques

- Cours
- Réalisation de projets de groupe (en lien avec des partenaires professionnels)
- Séminaires, workshops intensifs, tutorat d'experts académiques, professionnels et internationaux, visites et conférences
- Projet transécoles : les étudiants du Master Tourisme Culturel mènent des projets d'exploration proposés par un partenaire (L'Ecole 42)

Contrôle des connaissances

Les évaluations mobilisent les apprentissages croisés de plusieurs cours au sein d'un même bloc et reposent sur des évaluations à la fois individuelles et collectives (capacité des étudiants à travailler en groupe).
L'évaluation de l'expérience professionnelle se fait sur la base des livrets d'apprentissage notés par le tuteur pédagogique et des grilles d'évaluation complétées tout au long du contrat par le maître d'apprentissage.

Diplôme délivré

Diplôme de Master. Domaine Arts, lettres, lanques ; Mention : Direction de projets ou d'établissements culturels ; Parcours Tourisme culturel.
Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, délivré par l'Université Sorbonne Nouvelle.

COMPÉTENCES

- Concevoir et mettre en oeuvre un projet de développement touristique et culturel à partir de l'analyse de la demande, des potentialités et des enjeux locaux ;
- Mettre en place et assurer le suivi de dossiers administratifs, financiers, juridiques, recherche de financement et gestion d'un budget ;
- Créer les synergies indispensables entre les différents partenaires concourant à la réussite du projet ;
- Concevoir et valoriser des prestations de voyages culturels en prenant appui sur les possibilités nouvelles offertes par le numérique ;
- Penser une stratégie de communication adaptée à chaque projet.

Gestion de projet

- Concevoir et mettre en oeuvre un projet de développement touristique et culturel à partir de l'analyse de la demande, des potentialités et des enjeux locaux.
- Monter et assurer un suivi de dossiers administratifs, financiers, juridiques.
- Mener une recherche de financement et gérer un budget.

Communication

- Créer les synergies indispensables entre les différents partenaires concourant à la réussite du projet.
- Penser une stratégie de communication adaptée à chaque projet.

Maîtrise de l'environnement

- Concevoir et valoriser des prestations de voyages culturels en prenant appui sur les possibilités nouvelles offertes par le numérique.